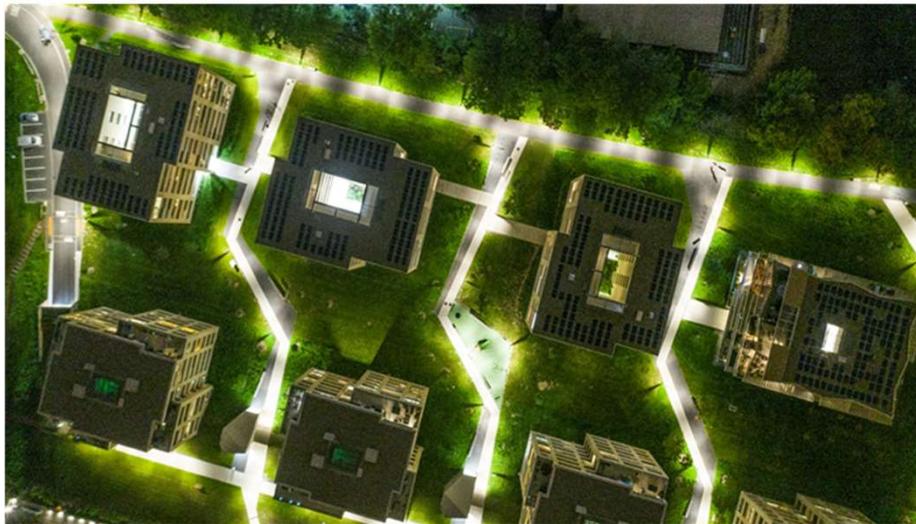




LE FONDS DES COLLECTIVITÉS L2 40

Présentation aux communes genevoises
10 juin 2021





CONTEXTE

L'urgence climatique déclarée à Genève

- › Urgence climatique, Plan directeur de l'énergie, Plan climat cantonal, votation populaire de la loi CO2 dimanche... Notre société est en mouvement; les communes et l'Etat s'engagent.
- › Les communes - petites ou grandes – influencent leur territoire de façon déterminante
- › En 1999, le Grand-Conseil a créé un fonds de financement pour les collectivités: le fonds des collectivités institué par la loi L2 40 et son règlement L2 40.01



UN CONSEIL !!

quasi universel

Pour savoir ce que dit la loi, il faut lire la loi !

En particulier:

- **Les objectifs visés et les objets soutenus**
- **L'alimentation du fonds (10% du CA pour eau, gaz et électricité, soit ~ 5.5 mios F/an)**
- **Le fonctionnement du fonds avec la commission d'attribution**



LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

le "quasi" décideur

Une commission :

- **Nommée par le Conseil d'Etat**
- **Avec des représentants des collectivités, de SIG et des milieux**
- **Souveraine pour ses préavis**
- **Bienveillante envers les collectivités mais néanmoins critique sur les projets**



LE CIME

interface entre dossiers et fonds

Un comité intercollectivités pour instruire et préparer les dossiers :

- › Nommé par l'OCEN**
- › Avec des représentants de divers services des collectivités**
- › Recherche à optimiser les dossiers avec leurs auteurs**
- › Défend les dossiers devant la commission**



LE BARÈME

... n'existe pas !

La commission évalue les projets aussi en regard du contexte du demandeur :

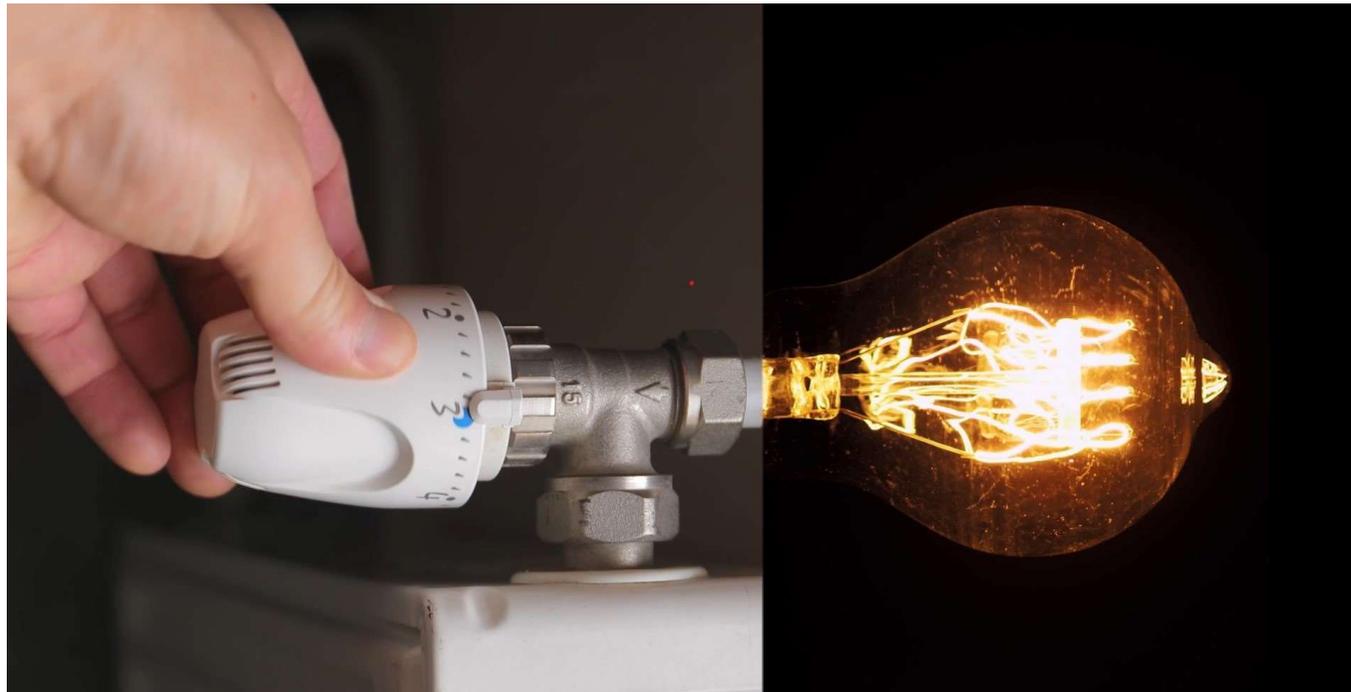
- › L'intérêt du projet mais aussi sa capacité de faire avancer la politique énergétique**
- › La demande formulée et la capacité financière du demandeur**
- › L'état du compte et toute situation particulière**
- › Des subventions de 0 (refus) à 100% du projet**



MIEUX ET MOINS

EFFICIENCE & EXEMPLARITÉ

UTILISEZ LE FONDS



Merci de votre attention.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Genève s'engage, maintenant.



energie.ge.ch
